



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

Paris, le 6 janvier 2025

France 2030 – Relocalisation des médicaments essentiels

Les ministres Catherine VAUTRIN, Eric LOMBARD, Yannick NEUDER et Marc FERRACCI annoncent le soutien de France 2030 à 7 nouveaux projets d'investissement industriel

Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Eric LOMBARD, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Yannick NEUDER, ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins et Marc FERRACCI, ministre de l'Industrie et de l'Energie, avec Bruno BONNELL, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, ont présenté ce jour 7 nouveaux projets soutenus par France 2030 pour renforcer ou relocaliser les étapes clés (principe actif, produit fini) de la production de médicaments essentiels.

Les ministres rappellent que la reconquête de notre souveraineté sanitaire est l'une des priorités du Gouvernement : c'est le sens de ce soutien à des projets industriels portant sur des médicaments à la fois essentiels pour notre système de santé et dont l'approvisionnement du marché français est dépendant des importations extra-européennes.

Ces nouveaux projets s'ajoutent aux 7 projets dont le soutien par France 2030 avait été annoncé par le Président de la République en juin 2023 : ce sont au total près de 50 M€ de soutien public qui ont été mobilisés par France 2030 pour ces 15 projets, pour concrétiser près de 300 M€ d'investissements industriels. Les financements publics seront octroyés en contrepartie d'engagements des industriels sur une sécurisation de l'approvisionnement du marché français.

Ces projets, ainsi que ceux soutenus dans le cadre de France Relance, permettent de renforcer la production de médicaments essentiels sur le territoire national pour 42 médicaments essentiels, dont l'approvisionnement du marché français est vulnérable aux importations extra-européennes.

Citation de Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : « Début 2024, le gouvernement a dévoilé sa stratégie en faveur de la lutte contre la pénurie de médicaments. Pour être efficace, cette stratégie doit être doublée d'actions ambitieuses en faveur de la réindustrialisation. Le Gouvernement s'engage donc aujourd'hui avec ambition pour la production de médicaments en France. C'est un enjeu majeur de souveraineté, qui nous concerne tous : patients, professionnels de santé, acteurs de la répartition et industriels. »

Citation d'Eric LOMBARD, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : « La relocalisation de la production des médicaments essentiels en France et plus généralement en Europe constitue un double enjeu de souveraineté - industrielle et sanitaire. L'engagement du Gouvernement pour favoriser l'implantation des sites de l'industrie pharmaceutique sur notre territoire est entière »

Citation de Yannick NEUDER, ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins : « Ce soutien public à la relocalisation de la production de médicaments essentiels marque une nouvelle étape majeure pour garantir l'accès des médicaments à tous nos concitoyens. Elle s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà déployées par le Gouvernement pour lutter contre les pénuries dans le cadre de la feuille de route triennale visant à garantir la disponibilité des médicaments pour les Français. Notre engagement sur le sujet est plein et entier. »

Citation de Marc FERRACCI, ministre de l'Industrie et de l'Energie : « Reconquérir notre souveraineté sanitaire à long terme passe par le renforcement des capacités de production de médicaments essentiels en France et en Europe. C'est tout le sens des projets que l'Etat soutient dans le cadre du plan France 2030. »

Contacts presse :

Cabinet de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

06 70 05 95 64 – thomas.fabre@social.gouv.fr

Cabinet d'Eric Lombard, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

01 53 18 41 20 - presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins

01 40 56 60 60 - sec.presse.sas@sante.gouv.fr

Cabinet de Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Energie

01 53 18 46 19 - presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement/Agence de l'innovation en santé

06 61 99 62 63 - presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✦ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)